

videntielle, ils accomplissent, avec des moyens faibles en apparence, des œuvres étonnantes pour le bien de la Religion, et partant, des sociétés. À ces génies bien-faisants, qui apparaissent de temps en temps, comme des anges à la terre, elle donne un esprit d'abnégation, de dévouement et de sacrifice ; et on les voit se consumer avec bonheur pour le bien de leurs semblables. C'est dans le sein de l'Eglise Catholique, dans le sacerdoce de son Chef invisible, que l'on rencontre surtout ces vrais philanthropes, qui se牺牲ent pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité, non seulement par des travaux personnels, mais encore par des œuvres qui doivent leur survivre, et porter les mêmes bienfaits aux générations les plus reculées. Ainsi, en remontant à l'origine des Institutions de Bienfaisance et d'Education, l'on trouve presque constamment quelqu'humble Prêtre, qui, sans autres ressources que sa charité et son zèle, donne la vie à ces œuvres merveilleuses que nous admirons dans le monde catholique.

Tel est, en particulier, le beau, le glorieux spectacle qu'offre, depuis deux siècles et demi, l'Eglise du Canada. Pauvre à sa naissance des biens terrestres, ne comptant, dans sa milice sainte, qu'un petit nombre de sujets, elle s'est multipliée à travers toutes sortes d'obstacles, et elle a la gloire d'avoir produit de ces hommes bienfaisants qui ont élevé, avec des peines inéroyables, et ces hospices de charité, où les souffrances corporelles trouvent un secours prompt et intelligent, et ces asiles précieux où la jeunesse canadienne reçoit avec tant de bonheur le pain de la science et les leçons de la vertu. Le pays sait en particulier la dette de reconnaissance contractée envers les Girouard, les Painchaud, &c., qui, l'ont doté de si importants Etablissements. Leur mémoire est partout en vénération ; leur nom est chéri, loué et bénit. Qu'il nous soit permis de leur associer aujourd'hui le Vénérable Fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse, décédé le 25 Mars 1853, et dont nous allons rapidement esquisser la vie et les travaux.

M. Joseph Charles Ducharme, naquit à Lachine, le 10 Janvier 1786. Il était fils du Capitaine Dominique Ducharme, qui rendit d'importants services sous l'administration bénie de Sir George Prevost. Placé de bonne heure au Collège de Montréal, il se dégoûta bientôt, et entra dans une maison de commerce. Il aimait à rappeler cette circonstance de sa vie, où il apprit, quoique jeune, à connaître le monde pour le dédaigner. Au bout de trois ans, pendant lesquels il avait entretenu des rapports intimes avec ses Maîtres, il entra de nouveau au Collège, bien décidé cette fois à y terminer son cours d'études. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit vif, il se fit bientôt remarquer parmi ses jeunes confrères. Sa docilité, sa modestie, l'amabilité de son caractère lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de ses Maîtres. Ses succès, surtout en *Littérature*, furent remarquables ; il montra pour cette partie des Études un goût prononcé et un véritable talent ; il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. Il termina son Cours en 1811.

Décidé à entrer dans l'Etat Ecclésiastique, il fut appelé au Séminaire de Québec pour y suivre les Cours de Théologie. Il fut en même temps chargé de la surveillance des Ecoliers. Cette ancienne et vénérable Maison renfermait alors, comme toujours, des Elèves

destinés à jouer un grand rôle dans l'Eglise et dans la Société ; on y remarquait entre autres le digne Evêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget, feu l'Hon. Juge Bédard.... Ces éminents personnages n'ont jamais oublié depuis les bontés de ce jeune Régent.

En Octobre 1814, Mgr. Plessis, malgré les craintes qu'inspirait au jeune clerc sa modestie, lui conféra l'Ordre sacré de la Prêtrise, et le nomma immédiatement au Vicariat de St. Laurent, près de Montréal. Les infirmités continues du Vénérable M. Casonneuve, alors enrê de cette importante paroisse, firent retomber, sur le jeune Vicaire, tout le fardeau du saint ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire ; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd'hui avec émotion les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante. Deux ans après, en septembre 1816, M. Ducharme fut nommé à la Cure de Ste. Thérèse-de-Blainville, paroisse nouvelle, avec une population disséminée sur une grande étendue de territoire, et où tout était à créer. C'était un vaste champ pour son zèle : il ne faillit point à sa mission.

La paroisse de Ste. Thérèse, comme la plupart des paroisses nouvelles, était composée de familles venues de toutes les parties du pays, étrangères les unes aux autres, et n'ayant conséquemment entre elles aucun de ces liens qui rendent en quelque sorte solidaires les habitants d'une même localité, aussi y régnait-il beaucoup de dérordres. M. Ducharme, en y arrivant, s'insinua habilement dans les esprits, gagna bientôt la confiance, inspira un meilleur esprit public, et, après quelques années d'exhortations pressantes et de zèle prudent, il a la consolation de voir sa paroisse tout autre qu'elle n'était et complètement régénérée. L'église inachevée était, on ne peut plus pauvre ; le presbytère à peine habitable ; les enfants, sans école. Par des efforts courageux, et en contribuant lui-même toujours généreusement, il parvient à achever son église ; il rebâtit en grande partie à ses frais, le presbytère, élève des maisons d'Ecole, entretenit les Maîtres, et donne, presque gratuitement, l'éducation à un grand nombre d'enfants.

Cependant le protestantisme prend ombrage du zèle de ce prêtre généreux ; il va même jusqu'à mettre au jour le plan d'une Académie. Alors le digne pasteur, craignant pour son troupeau, entreprend de s'emparer de l'éducation. Après avoir donné le jour aux nombreux devoirs de sa charge, il consacre ses veilles à former de jeunes maîtres ; bientôt il peut les associer à ses travaux ; et alors commence, à proprement parler, le Collège de Ste. Thérèse.

Le premier *Cours d'Etudes*, fait dans cette Institution naissante, fut terminé en 1837. Trois Elèves après un examen, subi devant Mgr. Bourget, alors Coadjuteur, furent admis à la Tonsure, et deux d'entre eux laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. Le nombre des Elèves augmentant, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter, et bientôt après, il agrandit pour la même fin son presbytère. C'est ainsi qu'il transformait, pour le bien de l'éducation, ses propres appartements, en salles d'études et de classes, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves, au milieu desquels aimait à vivre ce véritable ami de la jeunesse.

Pour répondre à tant et de si belles œuvres, M.